



Responsable adjointe/vendeuse tres confirmé (cat.6)

Par **elo2a**, le **29/09/2013** à **17:17**

Bonjour,

Je suis actuellement vendeuse dans un magasin de lingerie depuis 2 ans et mon employeur m'a proposé oralement le poste de responsable adjointe avec une majoration de salaire (1250 €net a temps plein), seulement il m'a fait un avenant de contrat dont l'intitulé du poste est "vendeuse très confirmé (catégorie 6) est ce que c'est la même chose ?
Le poste m'intéresse car j'ai 21 ans et ce serai une bonne expérience pour mes perspective de carrière cependant j'ai pas envie de me faire avoir !

Merci d'avance pour vos reponse.

Par **DSO**, le **29/09/2013** à **18:40**

Bonjour,

Connaissez-vous l'intitulé exact de votre convention collective ? (celle-ci doit figurer soit dans votre contrat de travail, soit sur votre bulletin de paie).

Cordialement,
DSO